

OFFRE D'EMPLOI
INSPECTEUR (RICE) MUNICIPAL (E) ET DIRECTEUR (RICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT (E)

TYPE D'EMPLOI : Permanent, temps plein
HORAIRE : 32h / semaine

RESPONSABILITÉS :

- Informer les citoyens, les professionnels et les entrepreneurs concernés par la réglementation, et les lois connexes sous sa responsabilité;
- Faire respecter l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement, de nuisances, de salubrité, Q.2,r-22, etc;
- Analyser les demandes de permis et de certificats en conformité avec la réglementation applicable;
- Délivrer tout permis et certificat d'autorisation conformément aux règlements et aux lois en vigueur;
- Procéder aux inspections pour assurer la conformité des travaux autorisés ainsi que les dossiers de plaintes et requêtes;
- S'assurer de transmettre aux différentes instances les dossiers de permis fermés à la suite de l'inspection finale;
- Rédiger les avis d'infraction et en assurer le suivi;
- Analyser et préparer toute demande inhérente au comité consultatif d'urbanisme (CCU) : dérogation mineure, modification de zonage, etc.;
- Faire le suivi des recommandations du CCU et des décisions du conseil municipal, en informer les citoyens et en assurer le suivi;
- Rédiger les résolutions qui relèvent de ses dossiers;
- Rédiger un rapport mensuel des activités pour le conseil;
- Accomplir toutes autres tâches connexes déterminées par la direction générale;
- Agir comme conseiller auprès de l'administration municipale;
- Participer à la conception de nouveaux règlements ou à la modification des règlements d'urbanisme ou autres, si requis;
- Participer aux réunions de travail du conseil et aux séances du conseil, si nécessaire, et assurer la bonne marche des assemblées publiques de consultation relatives aux dossiers d'urbanisme;
- Assister la directrice générale dans certains dossiers;
- Responsable de la voirie et des employés des travaux publics (au sens large).

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou attestation d'études collégiales en technique d'aménagement et d'urbanisme, ou toute autre formation pertinente en lien avec l'emploi;
- Posséder un permis de conduire valide classe 5;
- Posséder une connaissance pratique de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, sur la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et le règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées, bonne connaissance en matière de construction;
- Posséder de l'expérience dans le domaine municipal;
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience dans une fonction similaire;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, un esprit de synthèse et un intérêt marqué pour le service à la clientèle;
- Posséder le sens de l'organisation, de planification et de rigueur professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire selon expérience;
- Une période de probation de six (6) mois est applicable.

AVANTAGES SOCIAUX : Régime d'assurance collective et Régime de retraite simplifié (4%) après 6 mois,

POUR POSTULER : Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 mai 2023 par courriel à b.garceau@municipalite.saint-valentin.qc.ca ou par la poste à :

Brigitte Garceau, Directrice générale
Municipalité de Saint-Valentin
790, chemin 4^e Ligne
Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0
Avec la mention : Offre d'emploi – Inspecteur (trice) municipal (e)/ DGA

Seules les candidatures retenues seront contactées.